## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Dorénavant, pour le renouvellement de la licence (à l'exception des disciplines à contraintes particulières, listées ciaprès), un certificat médical de non contre-indication à la pratiquer du sport concerné en compétition datant de moins d'un an est exigé :

Ce certificat médical permettra la pratique durant 3 saisons.

## Questionnaire de santé « QS-SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

<u> </u>		
Durant les 12 derniers mois:	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?		
Avez-vous eu une perte de connaissance?		
Si vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord de votre médecin?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?		
A ce jour:		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire(fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc,) survenu dans les 12 derniers mois?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons sportive?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive?		
NB: Les réponses formulées relèvent de la seul responsabilité du licencié.	•	

Par contre durant cette période (3 saisons) si le sportif ou son représentant légal s'il est mineur, pense répondre positivement à l'une des questions ci-dessus alors il doit présenter un nouveau certificat médical.

## Pratiquer une discipline sportive à contraintes particulières.

Listes des disciplines sportives à contraintes particulières :

- Alpinisme
- Plongée subaquatique
- Spéléologie
- Disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience
- Disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé
- Disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé
- Disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme
- Rugby à XV, XVIII et VII.

Obtenir ou renouveler une licence pour pratiquer une discipline à contraintes particulières :

Le sportif doit présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée (exclusivement), datant de moins d'un an ; lors de l'obtention de la 1<sup>er</sup> licence puis lors de son renouvellement. La présentation du certificat médical est donc annuelle.